Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 022-212203640-20260504-2026_01-DE

C.C.A.S.
DE TRÉLIVAN

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de [illegible]
Séance du CCAS du 29 Avril 2026

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS DE TRELIVAN
SEANCE DU 29 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril, à dix-huit heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de TRELIVAN se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Madame LEBRETON Suzanne, Présidente.

Etaient présents :

LEBRETON Suzanne	BRIAND Marie	BUREAU Anaëlle
FOUCHER Thierry	INCREDULE VEZIE Valérie	LASSERRE Valentin
MAJOREL Clothilde	MORFOUACE Michel	RADOUX Alain
THOMAS Sylvie		

Absents excusés : BOTREL Marie-Claire, LE PROVOST Evelyne, SAULNIER Laurence, LE FLAHEC Laurent, Marie-Pierre LEGALLAIS,

Président de Séance : Suzanne LEBRETON

Secrétaire de séance : Valentin LASSERRE

Membres en exercice : 15
Membres présents : 10
Membres votants : 10

2026-01 Election du Vice-Président

La présidente propose au Conseil d'administration de procéder à l'élection d'un ou d'une Vice-Présidente. Après appel à candidature, Mme BUREAU Anaëlle propose sa candidature. Celle-ci étant la seule candidate, la Présidente propose de passer au vote.

Le conseil d'administration après en avoir délibéré :

- A élu Anaëlle BUREAU Vice-Présidente.

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents
Acte rendu exécutoire par sa transmission et sa publication à la Préfecture de Saint Brieuc.
Pour extrait conforme,

La Présidente,
Suzanne LEBRETON

Le secrétaire de séance,
Valentin LASSERRE